

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, September 15, 1983

[Text]

The Special Senate Committee on a Canadian Security Intelligence Service, to which was referred the subject matter of Bill C-157, to establish the Canadian Security Intelligence Service, to enact an act respecting enforcement in relation to certain security and related offences and to amend certain acts in consequence thereof or in relation thereto, met this day at 9.45 a.m. to consider the subject matter of the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Deputy Chairman*) in the Chair.

The Deputy Chairman: Honourable senators, our chairman, Senator Pitfield, unfortunately is unable to be here today. He is attending a memorial service for his late mother. As your deputy chairman, I am now given the responsibility of chairing today's meeting. I would therefore ask for your co-operation, as usual, and we look forward to an interesting morning.

We have three different groups who will be presenting evidence this morning, and while there may be some time constraints, there should be ample opportunity for a full presentation and for questioning. To commence the proceedings we have representatives of the Canadian Association of University Teachers. They are Dr. Sarah J. Shorten, President; Dr. Donald Savage, Executive Secretary; and Dr. V. W. Sim, Associate Executive Secretary. The opening statement will be made by Dr. Shorten.

Dr. Sarah J. Shorten, President, Canadian Association of University Teachers: Thank you, Mr. Chairman.

Senator Godfrey: Dr. Shorten, we have all read your brief, and I take it that you are not planning to reread it.

Dr. Shorten: No, sir. I should like first like to thank you, Mr. Chairman, for this opportunity to present our concerns to the committee. As you know, the Canadian Association of University Teachers has some 26,000 members and they are to be found in every province in Canada. As we have stated in our brief, it is certainly not our purpose here to question the need for Canada to have an effective security service; nor is it any part of our purpose to suggest that the universities should be a special sanctuary for those persons who might break the law, or intend to break the law, or engage in subversive activity.

The brief that we have forwarded to you, and some of the concerns contained in it which we intend to present to you orally briefly this morning, was approved by the board of our association in June of this year. Our concerns, of course, include general concerns as citizens in Canadian society; but the community of professorial and academic librarians also have concerns, as the guardians of academic freedom and the educational process in the universities, which require absolutely the recognition of the right of free discussion. We are

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 15 septembre 1983

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial du Service canadien du renseignement de sécurité, à qui a été renvoyé la teneur du projet de loi C-157 constituant le Service canadien du renseignement de sécurité, édictant la Loi concernant la poursuite de certaines infractions en matière de sécurité et dans des domaines connexes et modifiant certaines lois en conséquence ou de façon corrélative; se réunit aujourd'hui à 9 h 45 pour étudier la teneur de ce projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président: Honorables sénateurs, notre président, le sénateur Pitfield, ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui. Il doit assister à un service commémoratif à la mémoire de sa mère. En ma qualité de vice-président, on m'a donc confié la responsabilité de présider la séance d'aujourd'hui. Par conséquent, je voudrais, comme d'habitude, solliciter votre collaboration pendant cette matinée qui promet d'être intéressante.

Trois groupes différents témoigneront devant nous ce matin et, en dépit des contraintes de temps, nous devrions être en mesure d'entendre tous les témoignages et de poser des questions. Nous commencerons donc avec les représentants de l'Association canadienne des professeurs d'université. Ce sont M^{me} Sarah J. Shorten, présidente, M. Donald Savage, secrétaire général, et M. V. W. Sim, secrétaire général adjoint. M^{me} Shorten fera une déclaration préliminaire.

Mme Sarah J. Shorten, présidente, Association canadienne des professeurs d'université: Merci, monsieur le président.

Le sénateur Godfrey: Madame Shorten, nous avons pris connaissance de votre mémoire et, si je comprends bien, vous n'avez pas l'intention de nous en faire de nouveau la lecture.

Mme Shorten: Non, monsieur. Je voudrais d'abord vous remercier, monsieur le président, de nous avoir fourni l'occasion d'exposer nos préoccupations devant ce Comité. Comme vous le savez, l'Association canadienne des professeurs d'université regroupe quelque 26,000 membres répartis dans chaque province du Canada. Ainsi que nous l'avons déclaré dans notre mémoire, nous n'entendons certes pas mettre en doute la nécessité, pour le Canada, de se doter d'un Service de sécurité efficace; nous ne voudrions pas non plus suggérer que le milieu universitaire devienne un sanctuaire servant de refuge à ceux qui contreviennent à la loi ou bien qui entendent se livrer à des actes illégaux ou participer à des activités subversives.

Le mémoire que nous vous avons fait parvenir, et dont nous entendons reprendre brièvement certaines parties avec vous ce matin, a été approuvé par le conseil d'administration de notre association en juin de cette année. Au nombre de nos préoccupations figurent, bien entendu, certains thèmes généraux qui intéressent l'ensemble des citoyens canadiens; toutefois, la communauté que forment les professeurs et les bibliothécaires d'universités nourrit également certaines préoccupations, en sa qualité de gardienne de la liberté de l'enseignement et de